

Une campagne auprès des candidatEs à l'élection 2003

L'idée est d'amener un maximum de candidatEs à l'élection à s'engager sur nos mesures urgentes et, pour la loi 112, sur des résultats concrets dès la première année. La méthode est simple : un bulletin d'engagement. Vous allez trouver ci-joint une copie de ce bulletin. À vous d'user d'initiative dans la mesure où les consignes ci-dessous sont prises en compte. L'idée est de couvrir l'ensemble des circonscriptions quitte à ce que différents groupes se répartissent la tâche dans leur région. À vous de vous concerter si vous pouvez. Idéalement il serait intéressant de savoir qui se charge de quoi, histoire de repérer les vides. Vous pouvez appeler Claude au Collectif à ce sujet. Ceci dit, à vous de profiter des occasions : le Québec est grand, c'est comté par comté que ça se passe, il va se faire beaucoup de porte à porte, alors gardez votre feuille prête. Ce sera peut-être vous qui pourrez faire pencher la balance. De notre côté, nous allons tenter de rencontrer les chefs des différentes formations politiques avec exactement les mêmes questions. Alors en résumé :

- 1. Repérer qui sont les candidatEs de la ou des circonscriptions où vous voulez agir et prévenir le Collectif de votre intention.**
- 2. Rencontrer les candidatEs et leur demander de signer le bulletin d'engagement en cochant les mesures auxquelles ils ou elles souscrivent et leurs autres engagements relatifs à la pauvreté, le cas échéant.**
- 3. Retourner les résultats au Collectif à mesure que vous les avez obtenus en nous indiquant clairement vos propres coordonnées pour qu'on puisse vous rejoindre au besoin.**

Nous publierons le 4 avril 2003, soit dix jours avant les élections, un premier état des résultats obtenus et un état final des réponses à la fin de la campagne électorale ou tout de suite après. Nous retournerons aussi aux candidatEs éluEs copie de leurs engagements.

À vous de jouer.